

Communiqué de presse

PAROLES D'EX-CONDAMNÉS A MORT

Les défis de l'abolition universelle et les objectifs du 4^e Congrès mondial contre la peine de mort.

Vendredi 9 octobre 2009 à 12h.

**Centre de Conférences de Varembe (CVV) - Salle B
9-11 rue de Varembe - 1202 Genève**

Deux ex-condamnés à mort témoigneront de leurs vécus, de leurs souffrances et de leurs engagements en faveur de l'abolition universelle. À la veille de la 7^e Journée mondiale contre la peine de mort et dans la perspective du 4^e Congrès mondial contre la peine de mort qui se tiendra à Genève les 24, 25 et 26 février 2010, ces témoignages révèlent l'universalité du drame infligé par une justice qui tue.

Conférence de presse de :

M. Dante Martinelli, Ambassadeur, Représentant permanent de la Suisse auprès des organisations internationales à Genève ;

M. Rudolf Knoblauch, Ambassadeur en charge des politiques des droits humains, DFAE, Berne ;

Mme Marie-Françoise Santarelli, Membre du Conseil d'Administration d'ECPM (Ensemble contre la peine de mort) et ancienne fonctionnaire de la Commission européenne ;

M. Joaquín José Martínez (Etats-Unis), Ex-condamné à mort, innocenté et libéré en 2001 après avoir passé trois ans dans le couloir de la mort ;

Mme Snejana Dimitrova (Bulgarie) Ex-condamnée à mort, libérée en 2004 après avoir passé plus de huit ans dans les prisons libyennes.

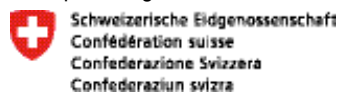
Organisé par



Dossier suivi par Desislava Raoul
draoul@abolition.fr
Tél : + 33 1 80 87 70 55
Mob : + 33 6 13 26 29 12

Ensemble contre la peine de mort (ECPM)
3 rue Paul Vaillant Couturier
92320 Chatillon, France
Tél. : + 33 1 57 63 03 11
FFax : + 33 1 57 63 89 25

Avec parrainage de :



En partenariat avec :



Tous les trois ans, **Ensemble contre la peine de mort (ECPM)**, en partenariat avec la **Coalition mondiale contre la peine de mort**, organise le **Congrès mondial contre la peine de mort**. Il s'agit du plus grand rassemblement d'acteurs abolitionnistes venus du monde entier. **La Suisse parraine cet événement**. ECPM présentera également ses **actions d'éducation à l'abolition** principalement ciblées sur les 14-18 ans. Parallèlement, la Coalition mondiale contre la peine de mort annoncera le lancement d'une **campagne de ratification du Protocole des Nations Unies pour l'abolition de la peine de mort**.

Deux témoignages :

- M. **Joaquín José Martínez** (Etats-Unis) a été accusé de meurtre en janvier 1996 à la suite de faux témoignages et de manipulation de preuves. Depuis sa libération, à l'issue d'un second procès en juin 2001 et après trois années passées dans le couloir de la mort, il s'implique dans le mouvement abolitionniste. Car « être innocent n'est pas suffisant », explique-t-il.

- Mme **Snejana Dimitrova** (Bulgarie) fait partie des cinq infirmières bulgares qui ont passé huit années et demi dans des prisons libyennes. Après la commutation de leur condamnation à mort par le Conseil supérieur des instances judiciaires libyennes, la Libye a accepté d'extrader les soignantes, accusées d'avoir inoculé le virus du SIDA à plus de 400 enfants en 1999. Elle a été graciée par le président bulgare le 24 juillet 2007.

Les dossiers de presse vous seront remis sur place ou envoyés par e-mail le 9 octobre 2009.

Veillez adresser vos demandes d'interviews à :

**Desislava Raoul,
Responsable communication media
Tél : +33 6 13 26 29 12
Mail : draoul@abolition.fr**